

Participation du secteur privé à l'éducation des réfugiés

Zeena Zakharia et Francine Menashy

La participation du secteur privé à l'éducation des réfugiés syriens est louable à bien des égards mais il convient, toutefois, de prêter une plus grande attention aux préoccupations pratiques et déontologiques qui pourraient en découler.

La participation du secteur privé à l'éducation est une idée qui séduit de plus en plus une portion croissante de la communauté internationale. Dans le contexte syrien, alors que le système d'enseignement public du Moyen-Orient peine à répondre aux besoins des populations de réfugiés toujours plus nombreuses, des entreprises réputées, telles que Goldman Sachs, Google, Hewlett-Packard, LinkedIn, McKinsey & Company, Microsoft et Pearson Education, se sont engagées à apporter des financements, ont proposé de nouvelles initiatives et ont mis en place des accords de partenariat afin de promouvoir la cause de l'éducation des enfants syriens réfugiés.

À première vue, leur mobilisation et celle d'autres acteurs privés semble louable, et alors que des acteurs proéminents expriment leurs préoccupations quant à l'éducation des réfugiés, les entreprises pourraient être en mesure d'aider à combler les lacunes éducatives fondamentales. Toutefois, leurs détracteurs soutiennent que la participation du secteur privé peut affaiblir les systèmes éducatifs publics, amoindrir la responsabilité des États et même, dans les contextes de crise, être perçue comme une forme d'exploitation¹.

Avant la guerre, 94 % des enfants de Syrie étaient inscrits dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. En août 2016, on estimait que les enfants syriens réfugiés inscrits dans l'enseignement formel et informel représentaient 52 % des enfants d'âge scolaire (entre 5 et 17 ans) enregistrés dans les pays de la région, à savoir la Jordanie, le Liban, la Turquie, l'Irak et l'Égypte². À l'échelle régionale, on estime que 739 000 enfants et adolescents syriens réfugiés enregistrés et en âge d'être scolarisés ne sont inscrits dans aucun type de programme éducatif.

En nous basant sur les données collectées au second semestre 2016, nous avons identifié 144 organisations non publiques participant à l'éducation des réfugiés syriens au Liban, en Jordanie et en Turquie, dont 32 % étaient des entreprises et 10 % des fondations. Le siège de 77 % d'entre elles était situé dans un pays du Nord (c'est-à-dire, un pays à revenu élevé) tandis que l'éducation ne faisait pas partie du

mandat de 62 % d'entre elles. Les entretiens que nous avons organisés avec les acteurs privés et leurs partenaires, notamment des représentants d'entreprises, de fondations d'entreprise, d'agences de l'ONU, d'ONG locales et internationales et de bailleurs de fonds bilatéraux, mettent en lumière certains domaines importants qui sont source de préoccupation.

Prolifération massive et coordination limitée : l'essor de la participation d'acteurs privés à l'éducation des réfugiés syriens est très récent, la plupart d'entre eux ayant commencé à intervenir à partir de 2015 seulement. Cette soudaine mobilisation a été principalement perçue comme problématique en raison du manque de coordination et de partage des connaissances parmi les acteurs.

Prépondérance de la technologie : l'une des principales formes d'engagement de ces acteurs est souvent de fournir des technologies éducatives, par exemple des plateformes d'apprentissage numériques en ligne, des cours en ligne, des tablettes et des téléphones, des centrales wifi portables destinées aux écoles et la création de nouveaux systèmes d'exploitation. De nombreux acteurs se sont montrés particulièrement critiques envers cette surenchère technologique, qu'ils considèrent comme inadaptée, tant vis-à-vis du contexte que des moyens logistiques, mais aussi problématique du point de vue pédagogique, en particulier lorsque ces technologies sont conçues pour se substituer aux enseignants.

Soutien à l'enseignement privé/non formel : de nombreuses entreprises travaillent en collaboration avec les gouvernements et les ministères de l'éducation, mais un grand nombre d'entre elles ne le font pas, préférant plutôt contourner le secteur public pour établir des écoles privées. Leurs détracteurs soutiennent que ces écoles favorisent l'absence de responsabilité, recrutent souvent des enseignants non syndiqués et peu formés, et ne disposent pas de stratégie de sortie, si bien qu'elles risqueraient d'abandonner les élèves à leur sort si elles devaient fermer parce que leurs bénéficiaires, ou tout autre type de rendement, n'étaient plus considérés comme suffisants.

février 2018

www.fmreview.org/fr/syrie2018

Motivation éthique : il existe également des divergences éthiques entre les motivations humanitaires et les motivations financières. Alors que certains acteurs privés font part de leurs intentions humanitaires, d'autres placent la création de marchés, une meilleure visibilité et la fidélisation des utilisateurs au cœur de leurs motivations.

Nous en avons conclu que les entreprises et les fondations, en dépit de sérieuses préoccupations quant à leurs motivations, ont potentiellement un grand rôle à jouer en appui à l'éducation des réfugiés syriens. Étant donné l'ampleur de l'impact de la crise syrienne, il semblerait à la fois limitatif et peu réaliste de compter uniquement sur la participation du secteur public traditionnel à l'éducation. En outre, plusieurs acteurs privés (les entreprises comme les fondations philanthropiques) ont réalisé de grandes avancées en vue de répondre aux besoins éducatifs, y compris en fournissant un soutien financier aux ONG locales et internationales œuvrant dans ce domaine.

Toutefois, notre enquête révèle également les limitations du secteur privé lorsqu'il s'agit de comprendre et de travailler dans des contextes humanitaires en rapide évolution. La communauté internationale de l'éducation doit réfléchir aux moyens d'exploiter l'expertise et les financements du secteur privé d'une manière coordonnée et éthique, tout en étant consciente de la responsabilité de l'État en tant que principal fournisseur et régulateur d'une éducation de qualité.

Zeena Zakharia zeena.zakharia@umb.edu

Francine Menashy francine.menashy@umb.edu

Professeurs adjoints à l'Université du Massachusetts, à Boston www.umb.edu

1. Recherche entreprise en 2016-17, financée par Education International. Voir Menashy F etd Zakharia Z (2017) *Investing in the crisis: Private participation in the education of Syrian refugees* <http://bit.ly/Menashy-Zakharia-2017>
2. UNHCR (2016) *3RP Regional Refugee and Resilience Plan 2017-2018 in response to the Syria crisis: Regional strategic overview* <http://reporting.unhcr.org/node/16434>